

Sixième feuillet  
de Modeste Lepage et de Hermeline Gaudet  
aussi de cette paroisse, ou le consentement  
des parents, ne s'étant découvert aucun empê-  
chement au dit mariage, nous, prêtre, curé  
sousigné, avons reçu leur mutuel consente-  
ment de mariage et leur avons donné la bé-  
nédiction nuptiale en présence de M<sup>lle</sup>  
Gagnier père de l'épouse et de Modeste Lepage  
père de l'époux et de plusieurs autres pa-  
rents et amis dont les uns ~~ont~~ l'épouse  
ont signé avec nous et les autres ont  
déclaré ne savoir signer ainsi que les  
époux. Lecture faite trois mots rayés, sous

- Clélie Thérin
- Marie Louise Gaudet
- Alphonse Lepage
- Marie Couté
- Estimée Léprieux
- Alphonse Marchand
- David Gaudet
- Gaspard Brovillet
- S. Alfred Thérin
- J. M. Deschênes <sup>Prêtre</sup> curé

B. 11.  
Joseph Hector Albert  
Lachapelle

Le huit juin mil huit-cent-quatre vingt qua-  
toze, nous, prêtre, curé sousigné, avons bap-  
tisé Joseph Hector Albert, né la veille, fils  
légitime de Joseph Lachapelle, Cultiva-  
teur, et de Elisabeth Laurion, de cette  
paroisse. Le parrain a été Charles Dubéau  
cultivateur sousigné, et la marraine M<sup>lle</sup>  
Mézime Mandeville, de cette paroisse qui  
ainsi que le père a déclaré ne savoir signer  
Lecture faite.

- Charles Dubéau
- J. M. Deschênes <sup>Prêtre</sup> curé

M. 3

Le douze juin mil huit-cent-quatre vingt